



Direction de la jeunesse,  
de l'éducation populaire et de la vie associative  
Mission d'animation  
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse



PRISME

## NOTE D'ETAPE SUR L'EVALUATION AU 31 DECEMBRE 2010

REDIGEE PAR « *PRISME* »

**DOSSIER** : AP1\_n° 98

***Intitulé du projet :***  
***Tutorat ZUP de CO, gommons les inégalités !***

***Porteur du projet :***  
***Association Zup de Co***

***Evaluateur du projet :***  
***Association PRISME (Promotion des Initiatives Sociales en Milieux Educatifs)***

***Région(s) d'expérimentation :***  
***Ile-de-France***  
***Région Centre***  
***Bretagne***

***Date de démarrage effectif de l'expérimentation :***

Rentrée 2009

## 1. Problématique, objectifs et méthode de l'évaluation

### 1.1 Problématique :

Le projet « Tutorat ZUP de Co, gommons les inégalités ! », que nous évaluons, s'inscrit à la fois

- dans le cadre des politiques des sociétés démocratiques visant à fournir à tous les futurs citoyens la base de connaissances nécessaires pour pouvoir exercer pleinement leurs droits<sup>1</sup> ;
- dans la lignée des politiques françaises récentes qui, s'inspirant du principe anglo-saxon de discrimination positive, visent à « donner plus à ceux qui ont le moins », c'est-à-dire plus de moyens à l'école aux élèves dont la réussite scolaire est compromise par leur appartenance à un milieu socio-économiquement défavorisé. C'est ce principe qui a inspiré les circulaires de décembre 1981 créant les ZEP, Zones d'éducation prioritaires, sur le modèle des EAZ, Education Action Zones, au Royaume-Uni.
- dans l'évolution de ces politiques vers le principe d' « égalité des chances », qui se combine alors avec celui de méritocratie, dans la tradition de l'école de la III<sup>ème</sup> République : donner plus aux plus méritants, c'est-à-dire à ceux qui, ayant les meilleurs résultats scolaires, sont susceptibles d'atteindre le niveau d'étude le plus élevé, mais dont les familles n'ont pas des ressources financières suffisantes pour assurer la prolongation de leurs études. Ce principe a inspiré le système des boursiers dès l'origine de l'école républicaine en France.

Cette politique d' « égalité des chances » a été critiquée ou, pour le moins, jugée ambiguë ou insuffisante. Pour rester dans le cadre de l'évaluation d'un dispositif scolaire, nous n'entrerons pas dans le débat politique ouvert par le dernier livre de François Dubet (2010) qui distingue deux types de politiques visant la justice sociale, celles offrant plus de chances aux individus d'obtenir une position sociale plus élevée dans une société qui reste inchangée et dans laquelle les inégalités réelles, d'écart de revenus entre riches et pauvres par exemple, peuvent se creuser, et, celles qui visent à réduire les écarts eux-mêmes entre les positions sociales. Il s'agit alors de changer la structure de la société et non pas seulement l'école.

Nous nous en tiendrons aux positions de l'auteur concernant seulement l'éducation, par rapport à laquelle, les mesures visant l'égalité des chances, même si elles sont insuffisantes et qu'elles ne débouchent que sur un seuil minimal d'acceptation, sont considérées comme un premier pas indispensable vers plus de justice sociale. En effet, leur but est d'assurer aux individus des conditions égales de compétition pour obtenir une place dans une société où les positions sociales restent inégales (Dubet, 2004). C'est pourquoi nous gardons l'idée qu' « il faut développer les mesures pour ceux qui ont moins, à la fois sur le plan collectif et sur le plan des individus. Rappelons que si l'on considère une population d'enfants d'ouvriers et d'enfants de cadres, l'écart est toujours plus grand à l'intérieur de chaque catégorie entre bons et moins bons qu'entre les deux catégories. Il faut donc cibler les moyens sur les individus, aider à la carrière scolaire des « bons » élèves de milieux moins favorisés (...)» (François Dubet, *Cahiers pédagogiques*, 2004, pp. 429-430).

En complétant la typologie des politiques par celle des élèves visés, nous pouvons distinguer :

- D'une manière générale, ceux appartenant aux zones socio-économiquement défavorisées : à travers les ZEP, puis les REP - Réseaux d'éducation prioritaires -, puis Réseaux Ambition Réussite,
- Sélectivement selon la nature des obstacles qu'ils rencontrent,
  - \* les « décrocheurs », qui sont en échec scolaire et se retrouvent hors d'état de bénéficier du système parce qu'ils le quittent, soit physiquement, en s'absentant de plus en plus fréquemment jusqu'à ne plus venir, en étant alors en décrochage « actif ») (drop out), soit passivement, en restant

---

<sup>1</sup> Ainsi, depuis 1989, la Commission européenne a préféré remplacer le vocable de pauvreté par celui d'exclusion sociale qui est lié à l'idée d'une déficience dans l'exercice des droits sociaux. C'est dans cet esprit qu'a été créé, en 1990, l'Observatoire européen sur les politiques nationales de lutte contre l'exclusion sociale, dont le principal centre d'intérêt a été l'efficacité des différentes politiques nationales, régionales et locales par rapport aux obstacles que rencontrent les citoyens pour exercer leurs droits. Ces obstacles ne sont pas seulement matériels mais aussi culturels. L'illettrisme est une barrière sur le marché du travail autant que pour une intégration sociale dans les sociétés contemporaines économiquement développées (cf. Zay, 2005, p. 7-30).

en classe mais sans rien faire et, souvent, en la perturbant (décrochage « passif » / drop in). Ont été mis en place un éventail très riche et très varié de mesures, tels les ateliers ou classes de type « relais » (Cf. Zay, 2009 ; Lemoine, Guigue, Tillard, 2009).

\* A l'autre extrémité de l'échelle, les élèves qui ont les meilleurs résultats scolaires, mais qui ne trouvent pas dans leur milieu social et dans leur environnement éducatif, ni une incitation suffisante, ni une culture générale adéquate pour accéder au niveau du système le plus élevé, que leurs capacités personnelles leur permettraient de suivre. Ce sont ceux visés, depuis 2001, par les dispositifs partenariaux entre lycées de zones d'éducation prioritaires (ZEP), grandes écoles et universités pour favoriser la démocratisation de l'accès aux formations sélectives de l'enseignement supérieur. Les mesures gouvernementales qui les ont entérinés, sont arrivées par la suite, à partir de 2005, à travers la « Charte pour l'égalité des chances dans l'accès aux formations d'excellence » (cf. Padoani David, Graciela (2008, 2009).

\* Entre les deux pôles 'des pires' (environ 15% « en échec » et 15% en « grand échec ») et 'des meilleurs', les élèves qui ne sont pas en grande difficulté, qui frôlent la moyenne, les élèves « moyens » environ 50 %) mais qui pourraient se retrouver en risque d'échec et quitter le système scolaire sans diplôme et sans qualification, et qui n'ont pas jusqu'à maintenant suscité la mise en place d'accompagnements spécifiques (Auduc, 2008). Leur situation est aggravée par les défaillances du système d'orientation quand à l'élaboration de leur projet d'orientation, la découverte des métiers ou des parcours et filières (Langouet, 2008).

C'est tout l'intérêt et l'originalité du projet « Tutorat Zup de Co, gommons les inégalités ! » de prendre en compte les élèves « moyens », jusque là négligés.

### **1-2 Descriptif du projet :**

Le projet « Tutorat Zup de Co -dont l'association PRISME (PRomotion des Initiatives Sociales en Milieux Educatifs) est porteuse de l'évaluation- s'inscrit dans l'axe 1 : «Améliorer les dispositifs d'orientation et lutter contre l'échec scolaire ». Il s'agit de réduire les sorties prématurées du système de formation initiale à travers la lutte contre le décrochage et l'échec scolaire par la prévention, l'orientation active et l'accompagnement vers la qualification et l'insertion professionnelle, notamment par le partenariat entre différents acteurs et services de l'état.

Il a pour objectif la mise en place sur 3 ans d'un dispositif de remédiation visant à améliorer l'orientation et les résultats scolaires des élèves boursiers des collèges des zones défavorisées par un soutien en tutorat hors temps scolaire. A cet effet sont constitués des binômes, dans lesquels un étudiant bénévole du supérieur s'occupe d'un collégien volontaire, au sein de l'établissement.

250 collégiens sont concernés (17 collèges en région parisienne, Centre et Bretagne) de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> qui sont en difficulté, mais non en très grande difficulté<sup>2</sup>. L'engagement des étudiants tuteurs est intégré dans leur parcours de formations. En plus des collèges et des établissements supérieurs, la Préfecture de Paris, la fondation RATP, diverses collectivités locales et territoriales, etc. sont également partenaires du projet.

### **1.3 Critères et modalités d'évaluation.**

Les critères d'évaluation relèvent de 5 axes, dégagés comme facteurs de réussite en milieu défavorisé à partir des résultats de l'évaluation de dispositifs similaires de remédiation auprès de « bons » élèves de ZEP (Padoani David G. 2008, 2009) :

1. la réussite scolaire (performances scolaires)
2. l'élaboration d'ambitions nouvelles et d'un meilleur projet de carrière
3. le bénéfice et la plus value, apportés à l'ensemble de l'établissement qui accueille ce type de dispositif

et, enfin -en lien avec l'environnement matériel et symbolique qui entourent les élèves

4. le « changement « d'orientation sociale » vis-à-vis de l'élitisme » (le regard, l'attitude qu'on porte) vis-à-vis de l'élitisme et du milieu : « l'identification positive » comme facteur de

---

<sup>2</sup> AUDUC J-L (2008, p380.) *Le système éducatif, un état des lieux*, constate que dans notre système éducatif il ya un manque de valorisation des élèves « moyens ». Il rejoint également les constats autour d'une nécessité d'améliorer le projet d'orientation, la découverte des métiers, parcours et filières : LANGOUE G. (2009 pp.10-15). *50 ans d'école, et demain ?*

réussite dans les dispositifs de soutien pour faciliter la réussite scolaire des élèves issus des minorités ethniques. (Padoani David G., p 238)

Bref, nos résultats précédents mettent en lumière l'efficacité pédagogique du tutorat. Les « bons » élèves de ZEP, repérés, sélectionnés, accompagnés, réussissent bien, aussi bien que les élèves des milieux favorisés, au moyen d'un travail en petits groupes, fondé sur la coopération et non individualisme, d'une pédagogie sur projet, du partenariat, etc. Ce sont des moyens pédagogiques utilisés pour la formation des élites.

Si les dispositifs hors classe comme celui que nous avons évalués se sont avérés positifs, s'ils « marchent » pour les élèves bénéficiaires, pourquoi ne pas les 'transférer aux élèves défavorisés « moyens » (les '*middle ground students*'), ceux qui ont une moyenne entre 6 et 12, ceux dont « le manque de valorisation est déjà constaté »<sup>3</sup>, ceux qui souhaitent augmenter leur chances de réussite ?

Nous continuons, grâce au projet « Tutorat Zup de Co, gommons les inégalités » à nous interroger sur ces 4 axes dans ce nouveau cadre, à travers les données et les méthodes d'évaluation suivantes :

### **1. 3.1 La réussite scolaire (performances scolaires, les notes des bulletins, notes scolaires)**

Nous avons observé un groupe test et un groupe témoin afin de mesurer l'impact du programme sur les indicateurs retenus. L'un des pré-requis était l'affectation aléatoire au sein de la population identifiée comme « 3D » (appelée « population 3D » : élèves en Difficulté-mais pas en très grande difficulté, Dynamiques-qui ont fait acte de candidature, Défavorisés-boursiers, des ZEP, ZUS, etc.) entre le groupe et le groupe témoin.

Nous mesurons les effets de seuil en termes de nombre d'années consécutives d'accompagnement en amont de la sortie du collège avec 4 sous-populations différentes :

- Elèves suivis pendant une année
- Elèves suivis pendant deux années
- Elèves suivis pendant trois années
- Elèves suivis pendant quatre années

L'impact du nombre de séance de tutorat par année sera aussi analysé.

L'effectif de chaque sous-population du groupe test est d'au moins 50 individus. Un groupe témoin a été mis en place pour chaque sous-population. L'effectif total du groupe test est de 250 individus tout comme celui du groupe témoin.

Plusieurs analyses sont ou seront effectuées :

- Evaluation des différences entre les deux groupes test et témoins. Les comparaisons de proportions seront également effectuées,
- A partir des notes des élèves, l'évolution de ces dernières sera évaluée, ainsi que le pourcentage d'élèves en progression, stagnation et régression,
- La proportion d'élèves réussissant l'examen du brevet sera comparée entre les deux populations en utilisant les coefficients d'ajustement de l'Education Nationale pour s'affranchir de l'effet « collège »,
- La proportion d'élèves obtenant leur premier choix d'orientation sera aussi étudié.

Des analyses multidimensionnelles seront effectuées pour estimer l'interaction entre les variables. Les données qualitatives issues des entretiens semi-directifs, des bulletins scolaires (appréciations) et des cahiers de suivi seront soumises à des analyses lexicales (clusters) pour expliquer les différences entre les populations.

### **1.3.2 L'élaboration d'ambitions nouvelles et d'un meilleur projet de carrière**

Deux indicateurs sont disponibles :

- Rang du vœu d'orientation obtenu en fin de 3<sup>ème</sup> (groupe test vs. groupe témoin).
- Et le cahier de suivi rempli par chaque élève tutoré avant pendant et après l'année scolaire. Ce cahier est composé de questions ouvertes et semi-ouvertes.

---

<sup>3</sup> Jean Louis AUDUC (2008). *Le système éducatif, un état des lieux*. Paris, Hachette Education, p.380.

Cela nous permettra d'avoir une approche à la fois quantitative (rangs) et qualitative (cahier).

Enfin, en plus des résultats prometteurs des élèves en ce qui concerne les performances scolaires, l'accroissement de l'intérêt et de la motivation pour apprendre et pour explorer la possibilité de continuer des études (voulues et non subies), nous approfondirons les résultats des projets précédents qui ont mis en relief deux autres aspects :

### **1.3.3 Le bénéfique, la plus-value, apportés à l'ensemble de l'établissement**

### **1.3.4 le changement « d'orientation sociale » (le regard, l'attitude qu'on porte) vis-à-vis de l'élitisme et du milieu : « l'identification positive » comme facteur de réussite dans les dispositifs de soutien pour faciliter la réussite scolaire des élèves de milieux socio-économique désavantagés et, en particulier, ceux issus des minorités ethniques.**

En effet, les professionnels du lycée, objet de notre précédente enquête, affirment que, tout en étant conscients que ce genre de dispositif ne concerne pas tous les élèves, il a un effet « d'entraînement », « un effet d'osmose », sur les autres élèves, sur les professeurs, et sur l'établissement en général. L'« orientation sociale » (l'attitude positive ou négative des professionnels vis-à-vis du milieu où ils exercent) semble également être « tirée vers le haut » (Padoani David, 2009).

- Nous nous interrogerons sur ces aspects grâce aux données qualitatives issues des 8 entretiens semi-directifs avec les chefs d'établissement des collèges concernés.
- Les binômes (test-témoins): les cahiers de suivi remplis à la fin de chaque séance, les notes, les entretiens, etc.

#### **Références :**

Auduc, Jean Louis (2008). *Le système éducatif*. Un état des lieux. Paris, Hachette Education, 383 p.

François Dubet : « Donner autant à ceux qui ont moins », Entretien avec François Dubet, professeur de sociologie à l'université de Bordeaux, membre de la commission Thélot. Propos recueillis par Philippe Watrelot et Jean-Michel Zakhartchouk, novembre 2004, *L'actualité pédagogique, Cahiers pédagogiques*, pp.429-430 - Janvier-Février 2005.

Dubet, François (2004). *L'école des chances*. Qu'est-ce qu'une école juste ? Paris : Seuil, 94 p.

Dubet, François (2010). *Les Places et les chances*, Repenser la justice sociale. Paris : Seuil et La République des idées.

Languët, Gabriel (2008), *50 ans d'histoire et demain ?* Paris : éditions Fabert, 203p.

Lemoine, Maryan; Guigue, Michèle; Tillard, Bernadette (2009). « *Démission impossible* » (Impossible resignation): a scheme designed for pupils in difficulty to support the work conducted by professionals. ToR 11 (Theme of Research) – Selected innovative and successful projects or case-studies that have proved successful at school, local, regional or national level. In Zay, Danielle *Inclusion and Education in European countries. Final report: 4. France*. Lepelstraat (DOCA Bureaus), 2009 August, 285 p. Cf. [www.docabureaus.nl](http://www.docabureaus.nl)

Une version française de ce chapitre est diffusée sur le site de PRISME :

<http://www.prisme-asso.org/spip.php?article2225>

Lemoine, Maryan; Guigue, Michèle; Tillard, Bernadette (2009). « *Démission impossible* » : un dispositif conçu pour des élèves en difficulté qui vient soutenir l'action des professionnels. ToR 11 (Thème de Recherche) – Échantillon de projets novateurs et réussis ou d'études de cas qui ont fait leurs preuves au niveau scolaire, local, régional ou national.

Sont également diffusés en français sur le site de PRISME : : <http://www.prisme-asso.org/spip.php?article2225>

Deux autres études de cas, l'un sur la violence à l'école, par Cécile Carra, l'autre sur la prévention de l'échec scolaire dans un groupe scolaire fonctionnant en pédagogie Freinet, par Yves Reuter, outre celle de Graciela Padoani David, ici citée,

Ainsi que les 3 chapitres finaux du rapport DOCA faisant la synthèse des forces et des faiblesses du système scolaire français dans une perspective européenne.

Padoani David, Graciela (2008). *La démocratisation de l'accès aux formations sélectives : qu'attendre des conventions de partenariat entre lycées des ZEP et établissements d'éducation supérieure ?*, Thèse de Doctorat sous la direction de Danielle Zay, Université Charles de Gaulle Lille 3.

Padoani David, Graciela (2009). The democratisation of access to selective education in French higher education: PSE (*Projet soutien à l'excellence/ Excellence support project*). ToR 11 (Theme of

Research) – Selected innovative and successful projects or case-studies that have proved successful at school, local, regional or national level. In Zay, Danielle *Inclusion and Education in European countries. Final report: 4. France*. Lepelstraat (DOCA Bureaus), 2009 August, 285 p. Cf. [www.docabureaus.nl](http://www.docabureaus.nl)

Une version française de ce chapitre est diffusée sur le site de PRISME :

<http://www.prisme-asso.org/sip.php?article2225>

La démocratisation de l'accès aux formations sélectives de l'enseignement supérieur français : le projet soutien à l'excellence (PSE). ToR 11 (Thème de Recherche) – Échantillon de projets novateurs et réussis ou d'études de cas qui ont fait leurs preuves au niveau scolaire, local, régional ou national.

Zay, Danielle (2005). Les paradigmes européens de l'exclusion sociale. In Zay, Danielle (dir.), *Prévenir l'exclusion scolaire et sociale des jeunes*. Une approche franco-britannique. Paris : PUF, p. 7-30.

Zay, Danielle (2009a). ToR 1 (Theme of Research) - Support measures for schools with high drop-out rates. In Zay, Danielle *Inclusion and Education in European countries. Final report: 4. France*. Lepelstraat (DOCA Bureaus), 2009 August, 285 p. Cf. [www.docabureaus.nl](http://www.docabureaus.nl)

Une première version en français de ce chapitre est diffusée sur le même site dans le rapport intermédiaire :

Zay, Danielle (2008). ToR 1 (Thème de Recherche) - Mesures de soutien aux établissements scolaires ayant un taux élevé de décrochage. In Zay, Danielle. *Stratégies d'aide aux établissements scolaires et aux enseignants pour promouvoir l'insertion sociale*. Lot 3, Appel d'offres No EAC/10/2007: Education et Formation 2010: Trois études pour soutenir le développement de la politique scolaire, DOCA Bureaus, Dr. George Muskens & PRISME, Jean Roucou.

## 1. Etat d'avancement et premiers résultats

### Calendrier prévisionnel de l'évaluation

Les résultats de la première année scolaire ne sont pas totalement diffusables en l'état. Le recueil des données étant encore partiel. Environ 80% des données ont été recueillies. Le recueil complet des données sera atteint grâce à la mise en place de nouvelles procédures afin d'éviter d'autres retards.

### Résultats (résultats intermédiaires/finaux):

Les premiers résultats intermédiaires seront disponibles pour la prochaine note d'étape, les résultats de la deuxième année d'expérimentation seront disponibles en octobre 2011.

Les résultats finaux seront disponibles en octobre 2012, à la fin de la 3<sup>e</sup> année scolaire.

Les premières tendances qui se dégagent sont favorables au dispositif. Les élèves tutorés progressent davantage en termes de notes que les élèves témoins (La réussite scolaire (performances scolaires, les notes des bulletins, notes scolaires). Et lorsque les notes des élèves baissent, celles-ci sont moins importantes dans le cas des élèves bénéficiant du dispositif Zup de Co. Il ne s'agit pour le moment que de tendances qui devront être vérifiées une fois que l'échantillon sera complet. L'itérativité de cet effet devra aussi être vérifiée sur les autres années scolaires.

Les chefs d'établissement sont tous satisfaits du dispositif. Plusieurs points ont été relevés lors des entretiens :

- Amélioration de l'estime de soi de l'élève (le changement « d'orientation sociale »)
- Apparition d'une émulation autour du dispositif : les élèves ne suivant pas le dispositif ont envie d'en faire partie ou veulent en faire partie prochainement, ( Le bénéfice, la plus-value, apportés)
- Ce dispositif répond à un besoin réel des familles. Il existait déjà d'autres dispositifs de remédiation (tutorat personnalisé à la maison, accompagnement en groupe à l'école) mais pas de dispositif de remédiation personnalisé « à l'école ». Cela répond à un vrai besoin de certaines familles des milieux défavorisés.

CERTIFICAT :

**Je soussigné, Jean ROUCOU , responsable de la structure évaluatrice du projet AP1\_n° 98, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.**

**Date :30 janvier 2011**

**Signature :**



**PRISME**  
Promotion des Initiatives Sociales  
en Milieux Educatifs  
Tél 01 60 09 23 74  
45, Rue de Condé  
7260 LA FERTÉ - sous - JOUARRE  
[www.prisme-asso.org](http://www.prisme-asso.org)